

**OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION DE PERMIS DE DEMOLIR**  
**PROPRIETES COMMUNALES : 6 et 7 rue Auvry, 16 rue Lecuyer, 45 bis rue des écoles, 26 rue des**  
**Postes, 95 ter rue Réchossière, 2 rue Bordier, 6 impasse Bordier, 25-25 bis rue Henri Barbusse, 17**  
**rue des quatre chemins, 9 rue du Port, 5 impasse de la justice**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le budget communal,

Considérant l'état vétuste d'un ensemble de constructions situées sur des propriétés acquises par la Commune,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe « Union pour un Nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus.

**DELIBERE :**

ARTICLE UNIQUE : AUTORISE le Maire à signer et déposer les demandes de permis de démolir relatifs aux constructions sises : 6 et 7 rue Auvry, 16 rue Lécuyer, 45 bis rue des écoles, 26 rue des Postes, 95 ter rue Réchossière, 2 rue Bordier, 6 impasse Bordier, 25-25bis rue Henri Barbusse, 17 rue des quatre chemins, 9 rue du Port, 5 impasse de la Justice.

le Maire